

REJOIGNEZ L'ASSOCIATION DES AMIS ET SOUTENEZ L'ACTION CULTURELLE DES GRANDS CONCERTS

En adhérant à l'association de soutien des Grands Concerts, vous soutenez une saison culturelle prestigieuse, son rayonnement, ses actions en direction des jeunes musiciens et son ouverture au public. Chaque membre de l'association des Amis est un partenaire essentiel.

Attribution des places prioritaire jusqu'au 13 juillet 2023. Lors de votre adhésion en ligne, vous recevez un code dans le mail de confirmation de votre adhésion vous permettant de réserver et choisir vos places prioritairement.

Déductibilité fiscale des dons à partir de 100 €*.

Programme des concerts offerts sur présentation de la carte de membre.

Cotisations

- Mécène : à partir de 1000 € (340 € après réduction fiscale)
 - Membre donateur : à partir de 300 € (102 € après réduction fiscale)
 - Membre bienfaiteur : à partir de 100 € (34 € après réduction fiscale)
 - Membre duo : 45 € Membre : 30 €

* réduction fiscale de 66%. La cotisation de membre bienfaiteur, donateur et mécène donne lieu à la délivrance d'un reçu fiscal permettant de déduire directement de l'impôt sur le revenu 66% du versement dans la limite de 20% du revenu imposable.

**Je soutiens la Musique Baroque et la Chapelle de la Trinité et je cotise :
en ligne www.lesgrandsconcerts.com
ou par chèque à l'ordre des Amis des Concerts Baroques de la Chapelle de la Trinité.**

Nom, prénom.....

e-mail..... Tel

Adresse.....

.....

Code postal..... Ville.....

Date et signature :